http://www.pierrealainmillet.fr/Demandeurs-de-logement-attention-2524



Demandeurs de logement, attention !

- Interventions -

Date de mise en ligne : mercredi 2 décembre 2015

Date de parution : 2 décembre 2015

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Lors de l'assemblée générale de l'association du fichier commun du Rhône, j'ai appris une des conséquences de la mise en œuvre du nouveau « système national d'enregistrement (SNE) » des demandes de logement, auquel sera rattaché le fichier commun du Rhône à partir de Janvier 2016â€¦

L'an prochain, c'est le « SNE » qui décidera seul des radiations des demandes non renouveléesâ€¦ Un SMS sera envoyé au demandeur à l'approche de la date anniversaire de sa demande, il aura deux mois jours pour jour pour la renouveler, et au bout de ce délai, sa demande sera radiée automatiquement etâ€¦ irrémédiablement.

Dans le système actuel, très souvent, un demandeur de bonne foi se rend chez le bailleur où il a fait sa demande et explique pourquoi il n'a pu la renouveler à temps, et le bailleur pouvait lui réouvrir son dossier sans perdre son ancienneté â€¦

C'est fini, des milliers de demandeurs du Rhône vont recevoir en Janvier un SMS et ils devront absolument faire rapidement la démarche de renouvellement.

J'ai demandé qu'une communication la plus claire possible soit faite auprès de tous les demandeurs.

Mais c'est encore un exemple des risques d'une conception technocratique des institutions. Sans un vrai lien social de proximité avec les usagers, un service public ne peut être qu'une machine à aggraver les inégalités !

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet